



AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Grandes Cultures

Bulletins techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 6 du 10 mai 2006
Rédigé en collaboration avec la Ferme Expérimentale de Loudes et la Chambre d'Agriculture

La météorologie a été assez particulière ces dernières semaines. Des conditions douces ont fait évoluer les cultures rapidement.
Elles ont favorisé principalement les ravageurs (pucerons sur pois, charançons sur colza ...).
Les phases de fort vent marin ont par contre pénalisé les cultures en particulier les blés. Des stress apparaissent.
Les dernières pluies sont propices au développement de nombreuses maladies (anthracnose voire botrytis sur pois, fusarioses sur blés ...) mais défavorables pour d'autres comme l'oïdium.
Le retour de la chaleur après les pluies ne fera que développer les problèmes sanitaires.

CEREALES

Les cultures ont évolué très rapidement ces derniers temps et les stades deviennent conformes à la saison.
La plupart des cultures sont à l'épiaison, les plus en retard à l'apparition des barbes, les plus en avance en tout début floraison (dans la partie Est de la zone).

Rouille brune: elle est apparue sur quelques cultures concernant des variétés sensibles et directement sur les feuilles supérieures.

Septoriose: peu présente encore et limitée aux feuilles inférieures. Les dernières pluies peuvent amener de nouvelles contaminations.

Oïdium: toujours bien présent. Sa forte implantation sur certaines variétés devraient permettre son évolution malgré les pluies.

Microdochium nivale: malgré une légère présence antérieure sur la base des tiges il n'est pas apparu sur feuilles à ce jour.

Fusarioses des épis: les dernières pluies ont été favorables à une évolution de l'inoculum. Le risque est assez important, tout dépendra maintenant des prochaines conditions en début floraison. Nous vous rappelons qu'un traitement doit être positionné au plus près des pluies contaminatrices (et de préférence avant) vis à vis de cette maladie.

Compte tenu du risque fusarioses épis, de l'apparition des premières pustules de rouille dans certaines situations, de la présence de l'oïdium et à un degré moindre de la septoriose vous devez absolument intervenir en début floraison. (à réception pour les quelques parcelles qui voient les premières étamines sorties).
Utilisez à pleine dose l'une des triazoles efficaces pour les fusarioses des épis dues aux Fusarium.

Pucerons: quelques uns sont visibles sur les feuilles ne nécessitant pas pour l'instant d'intervention. A surveiller leur montée vers les épis.

Beaucoup de parcelles ont subi le manque d'eau et le fort vent marin n'a pas arrangé la situation. Les feuilles basses sont souvent desséchées. De plus la présence de viroses est fréquente et maintenant bien visible.

COLZA

Ces cultures finissent la floraison, les siliques sont bosselées.
On observe encore des **charançons des siliques** mais dans la plupart des



CEREALES
Complexe maladies foliaires et fusarioses des épis: intervenez en tout début floraison



COLZA: surveillez encore les pucerons et l'oïdium



POIS: fin floraison anthracnose, risque botrytis, pucerons, risque bruches: assurez une protection



Cultures d'été: attention aux limaces après les pluies



Règlementation Retrait de l'imazamethabenz (herbicide)

DRAF
Service Régional de la protection des Végétaux
ZAC D'ALCO-BP3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél: 04.67.10.19.50
Fax: 04.67.03.10.21

Antenne Carcassonne
Chemin de la Jasso
Plaine Mayrevielle
11000 CARCASSONNE
Tél: 04.68.71.18.58
Fax: 04.68.47.46.45

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Languedoc Roussillon
Directeur gérant: M. LARGUIER
Publication périodique
C.P.P.A.P. N° 531 AD
ISSN N° 0298-6582

cas le risque est passé (G4: 10 premières siliques bosselées).

Pucerons: peu nombreux, à surveiller toutefois encore.

Oïdium: ne s'est guère manifesté pour l'instant. Les dernières pluies ne sont pas favorables à son évolution. Attention toutefois avec le retour de la chaleur et des humidités matinales.
Un traitement, si nécessaire, peut-être envisagé jusqu'à 3 semaines avant récolte.

POIS

Ces cultures sont en fin floraison.

Anthracnose: visible sur certaines parcelles (tâches brun clair bordées d'un liseré brun foncé avec au centre des ponctuations noires, les pycnides; visibles sur feuilles, gousses et tiges).

Botrytis: un risque existe à la chute des pétales lorsqu'ils restent collés sur les jeunes gousses en formation avec des pluies, ce qui a été le cas.

Pucerons: toujours bien présents sur les plantes. Intervenez si vos cultures n'ont pas encore été protégées (ou renouvelez) dès lors que vous comptabilisez quelques dizaines de pucerons par plante (secouage dans une cuvette ou une feuille de papier).

Bruche: risque à prendre toujours en considération dans notre région nécessitant à ce stade une intervention.

Intervenez selon vos conditions de cultures et le complexe parasitaire.
Maladies: choisissez un fongicide assurant une protection à la fois anthracnose et botrytis
Ravageurs: choisissez un insecticide assurant la protection à la fois sur pucerons et sur bruches.

Attention au respect des insectes pollinisateurs, ne mélangez pas fongicides et insectides et évitez de traiter par fortes chaleurs. Préférez la fin de journée.

CULTURES D'ETE

Pour toutes ces cultures attention aux **limaces** surtout après la récente phase pluvieuse.

MAIS conso et ensilage

Ces cultures sont entre 1 et 3 feuilles.

Attention aux **vers gris** régulièrement présents sur certaines parcelles. En cas de présence intervenez de préférence le soir avec un fort volume de bouillie.

L'action sera d'autant meilleure que les vers sont dans les premiers stades larvaires.

Pucerons et cicadelles: avec des semences non enrobées ces ravageurs peuvent se manifester plus facilement.
Les pucerons sont encore absents. Surveillez leur présence jusqu'au stade 10 feuilles. Intervenez si vous constatez une dizaine de pucerons par plante de la levée à 4-6 feuilles, 100 pucerons de 6 à 10 feuilles. Une protection sésamie-pyrale et-ou pucerons pourra limiter la présence des cicadelles.
Il est trop tôt pour les sésamies et pyrale. A prévoir début juin. Nous vous en informerons plus tard.

Interdictions et restrictions d'emploi de certains pesticides
J.O. du 04 mai 2006

L'autorisation de mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques contenant :
- du dichlorophène est retirée à compter du 31 juillet 2006 pour tous les usages agricoles et non agricoles;
- de l'**imazamethabenz** pour les utilisations sur **blé** est retirée à compter du 1er mai 2006, et pour les autres utilisations, à compter du 1er mai 2007.

– la date limite d'écoulement des stocks et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques contenant de l'**imazamethabenz** pour les utilisations sur blé est fixée au 30 juin 2006 pour la distribution et au 30 septembre 2006 pour l'utilisation. En ce qui concerne les autres utilisations sur céréales et sur cultures porte-graine mineures, la date limite pour l'écoulement des stocks est fixée au 30 juin 2007 pour la distribution et au 31 décembre 2007 pour l'utilisation ;

– la date limite d'écoulement des stocks et d'utilisation des produits phytopharmaceutiques contenant du dichlorophène est fixée au 30 octobre 2006 pour la distribution et au 30 septembre 2007 pour l'utilisation.

Nous rappelons que les produits dont l'autorisation de mise sur le marché est retirée et détenus par les distributeurs après la date limite de commercialisation et par les utilisateurs après la date limite d'utilisation **sont des déchets**.

Le détenteur de ces déchets est responsable de leur élimination conformément à la réglementation en vigueur.
Les utilisateurs de pesticides doivent donc veiller à n'acheter **que la quantité de produit nécessaire** avant la date d'interdiction d'utilisation du produit pour éviter des stocks de produits qui devront être détruits. Détenir des produits phytosanitaires non utilisables (PPNU), des produits devenus interdits ou des produits étrangers sans autorisation de mise sur le marché en France n'est pas une infraction en soit. Ce qui est une infraction, c'est de les utiliser ou de les détenir dans l'intention de les utiliser. La seule chose raisonnable à faire est d'isoler ces produits de ceux qui sont utilisables, de mettre une affiche "produits à détruire" et de les amener **dès que possible** à la première collecte de PPNU qui sera mise en place près de chez vous.